

Fiche technique

Dix conditions pour le succès de l'allaitement

- ❖ Tous les établissements qui assurent des prestations de maternité et des soins au Nouveau-né devraient :
 1. Adopter une politique d'allaitement formulée par écrit et systématiquement portée à la connaissance de tous les personnels soignants ;
 2. Donner à tous les personnels soignants les compétences nécessaires pour mettre en œuvre cette politique ;
 3. Informer toutes les femmes enceintes des avantages de l'allaitement et sa pratique ;
 4. Aider les mères à commencer d'allaiter leur enfant dans la demi- heure suivant la naissance ;
 5. Indiquer aux mères comment pratiquer l'allaitement et comment entretenir la lactation même si elles se trouvent séparées de leur nourrisson ;
 6. Ne donner aux nouveau-nés aucun aliment, ni aucune boisson autre que le lait maternel, sauf indication médicale ;
 7. Laisser l'enfant avec sa mère 24 heures par jour ;
 8. Encourager l'allaitement à la demande de l'enfant ;
 9. Ne donner aux enfants nourris au sein aucune tétine artificielle ou sucette ;
 10. Encourager la constitution d'associations de soutien à l'allaitement et leur adresser les mères dès leur sortie de l'hôpital ou la clinique.